

AUTORISATION 2 - Assistance sociale-

Par la suivante,

Nom complet :

Date de naissance :

N°V :

et/ou

N°IND (service de l'immigration et des naturalisations) :

je donne aux collaborateurs de l'association d'Aide aux Réfugiés (VluchtelingenWerk) et aux fondations régionales d'Aide aux Réfugiés (VluchtelingenWerk) mon consentement pour :

- gérer dans un dossier numérique national l'ensemble de mes données personnelles, générales et particulières, fournies par moi qui s'avèrent nécessaires pour la procédure juridique ;
- traiter les numéros d'identification prescrits par la loi, comme les numéros BSN et V uniquement en mon nom et sur mon instruction, pour autant que je sois légalement tenu d'utiliser ce numéro d'identification en étant en communication avec des organisations ayant une base légale pour cela. L'Aide aux Réfugiés (VluchtelingenWerk) traite de façon explicite mon numéro d'identification non comme étant responsable dans le sens de la réglementation de la vie privée mais comme sous-traitant ;

Toutes mes données seront traitées de façon confidentielle et utilisées exclusivement à des fins qui m'ont été communiquées, c'est à dire l'accompagnement pendant :

- leur hébergement ;
- accompagnement sociale ;
- l'éducation et le travail ;
- procédures juridiques en dehors du Centre de demandeurs d'asile (par exemple au moment au votre permis de séjour est périmé).

Mes données peuvent également être utilisées pour tout développement de la gestion à l'intérieur de l'Aide aux Réfugiés (VluchtelingenWerk). L' Aide aux Réfugiés (VluchtelingenWerk) me donnera toute information complémentaire au sujet de tout nouvel objectif

Cette autorisation s'applique à l'association d'Aide aux Réfugiés (VluchtelingenWerk) et (à cet effet cocher ce qui s'applique). ¹

- Fondation l'Aide aux Refugiés (VluchtelingenWerk) Hollande du Nord
- Fondation l'Aide aux Refugiés (VluchtelingenWerk) Hollande de l'Est
- Fondation l'Aide aux Refugiés (VluchtelingenWerk) Hollande du Nord-Ouest
- Fondation l'Aide aux Refugiés (VluchtelingenWerk) Hollande du Sud-Ouest
- Fondation l'Aide aux Refugiés (VluchtelingenWerk) Hollande du Sud
- Fondation l'Aide aux Refugiés (VluchtelingenWerk) Hollande du Centre
- Fondation l'Aide aux Refugiés (VluchtelingenWerk) Brabant-Central

Lieu :

Date :

Nom^{2*} :

Signature^{2*} :

¹ Veuillez cocher qu'une seule fondation. Si vous déménagez vers la zone d'une autre fondation, veuillez laisser apposer une deuxième signature avec une nouvelle date. Deux mois après la signature, l'autorisation en tant que base du traitement des données de la fondation précédente cesse d'être en vigueur, sauf demande contraire explicite. Toutefois il est également possible que votre fondation précédente continue à traiter vos données sur une base différente comme l'observation d'une prescription légale, l'exécution d'un contrat où vous êtes concerné ou vous avez un intérêt légitime.

² Pour les personnes ayant moins de 16 ans, le représentant légal est tenu de donner son nom et de signer.

Information sur l'utilisation de vos données

En quoi consiste l'Aide aux réfugiés (VluchtelingenWerk) ?

L'Aide aux Réfugiés aux Pays Bas (VluchtelingenWerk Nederland) est une organisation indépendante qui agit pour les droits des réfugiés et les assiste dans l'élaboration d'une existence nouvelle aux Pays Bas. L'Aide aux des Réfugiés accompagne les chercheurs d'asile dans leur procédure de demande d'asile, dans leur intégration civique et dans d'autres interrogations que se posent les chercheurs d'asile. L'Aide aux réfugiés aux Pays Bas se compose d'une association nationale et des fondations régionales Hollande du Nord, Hollande de l'Est, Hollande du Nord-Ouest, Hollande du Sud-Ouest, Hollande du Sud, Hollande du Centre ainsi que la fondation des Nouveaux Arrivants et l'Aide aux Réfugiés du Brabant-Central.

Protection légale des données personnelles

Les Pays Bas possèdent une législation qui protège votre façon de vivre personnelle. La protection légale des données personnelles règle la façon dont l'Aide aux Réfugiés doit traiter vos données personnelles. La loi préconise que ceci doit se faire avec obligation de vigilance et de sécurité. Quiconque donne accès à ses données a le droit de contrôler l'usage qu'on en fait. Vous pouvez ainsi par exemple toujours consulter vos propres données, les améliorer, les compléter, les effacer, les verrouiller ou les transférer.

Vos données personnelles

Pour vous assister le mieux possible, l'Aide aux Réfugiés (VluchtelingenWerk) a besoin d'avoir des données personnelles vous concernant. Ce sont par exemple des données d'ordre général comme votre nom, adresse, nationalité, date de naissance et des données au sujet de votre procédure de demande d'asile et votre situation personnelle. Les données sur votre situation personnelle peuvent contenir des données personnelles particulières. Ces données sont considérées aux Pays Bas comme des éléments ultra-sensibles qu'il faut traiter avec encore plus de précautions. Il peut s'agir par exemple de données concernant votre race, votre santé, votre religion ou vos convictions ou votre orientation politique. La Protection légale des données personnelles interdit l'usage des données personnelles particulières, à moins que ce ne soit nécessaire dans le cadre de la loi ou que vous nous en aviez explicitement donné votre accord. **Vos données personnelles particulières ne sont enregistrées uniquement que si c'est nécessaire pour votre procédure de demande d'asile.**

Autorisation

Pour pouvoir vous accompagner, nous vous demandons votre autorisation écrite pour pouvoir utiliser vos données et pouvoir les stocker dans notre système informatique. Si vous déménagez vers un autre centre d'accueil, l'Aide aux Réfugiés fera parvenir le dossier à l'Aide aux Réfugiés du nouveau centre d'accueil pour permettre la poursuite de l'accompagnement (dans la procédure de demande d'asile ou d'intégration civique). **L'Aide aux Réfugiés oblige tous ses collaborateurs au secret et à la confidentialité dans la manipulation de vos données.**

Toutefois, si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont l'Aide aux Réfugiés traite vos données personnelles, vous pouvez déposer une plainte à ce sujet. Vous pouvez auprès de l'Aide aux Réfugiés consulter le règlement qui vous explique comment déposer votre plainte. Vous pouvez demander comment l'obtenir.

Vous voulez davantage d'informations ?

La manière utilisée par l'Aide aux Réfugiés (VluchtelingenWerk) pour traiter vos données est décrite dans un règlement. Si tout cela vous semble un peu compliqué et que vous avez encore des questions concernant ces informations, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous aider et vous informer le mieux possible.

Avec nos salutations cordiales,

L'Aide aux Réfugiés

(VluchtelingenWerk)